



# **Sécurité alimentaire et développement agricole en Afrique subsaharienne :**

## ***Dossier pour un accroissement des soutiens publics***

### **Note de synthèse - 1**

#### **La sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne**

Aujourd'hui, près de 33% de la population d'Afrique subsaharienne, soit environ 200 millions de personnes, est sous-alimentée, dont 60% dans des pays en conflit. La sous-alimentation chronique sévit dans toute la région mais ces dix dernières années le nombre de malnutris a principalement augmenté dans les pays en conflit – souvent bien pourvus en ressources minérales – alors qu'ailleurs on constate une amélioration générale, quoique irrégulière et lente. La région reste, dans l'ensemble, fréquemment exposée à la famine et aux crises alimentaires, aisément déclenchées par la moindre sécheresse, inondation, invasion de ravageurs, récession économique ou situation de conflit.

L'Afrique subsaharienne est la seule région du monde où l'on prévoit une aggravation du problème de la faim au cours des vingt prochaines années si des mesures radicales ne sont pas prises pour instaurer la paix, améliorer la gouvernance et atteindre le niveau de développement économique nécessaire pour inverser la tendance actuelle.

#### **Sources d'approvisionnements**

Les céréales, les racines et les tubercules constituent une grande partie des disponibilités alimentaires en Afrique subsaharienne mais leur production ne suit pas le rythme de la croissance démographique. Les pays qui ont été en mesure d'accroître leur production de céréales et d'exporter des produits agricoles sont généralement ceux où la sécurité alimentaire s'est améliorée. Pour satisfaire la demande de denrées alimentaires, les pays d'Afrique subsaharienne ont été obligés d'importer davantage : 25% des céréales consommées sont actuellement importées (contre 5% à la fin des années 1960). Cette proportion est bien plus forte dans les pays pauvres présentant un solde commercial négatif et un fort endettement, et pour lesquels ces importations ne sont pas viables à long terme. L'aide alimentaire, en forte augmentation dans les années soixante-dix, s'est stabilisée à 3% en moyenne de la consommation de céréales. Dans certains pays, elle est cependant devenue une source régulière d'approvisionnement et peut représenter jusqu'à 20% des céréales consommées, ce qui rend ces pays tributaires de l'aide extérieure.

Cette synthèse a été préparée par la Division de l'assistance aux politiques de la FAO (TCA) dans le cadre de l'étude: *Sécurité alimentaire et développement agricole : dossier pour un accroissement des soutiens publics*, Rome, à paraître en 2006. L'étude rassemble les arguments qui justifient aujourd'hui un accroissement substantiel du soutien public, qu'il soit financier ou autre, accordé au secteur par les gouvernements des pays Africains.

Elle est basée sur des études de cas réalisées dans différents pays d'Afrique et une étude de cadrage, préparée par le CIRAD - celle-ci fait l'objet de la Note de synthèse N°2. Les versions en anglais des rapports de l'étude sont accessibles sur le site: [http://www.fao.org/tc/tca/workshop2005\\_en.asp](http://www.fao.org/tc/tca/workshop2005_en.asp). Les versions en français y seront également accessibles en 2006. De même, l'ensemble des documents sera publié en version papier en 2006.

L'étude a bénéficié d'un financement du Ministère des affaires étrangères français (DGCID). Elle a été discutée avec des responsables politiques de pays d'Afrique subsaharienne lors de l'atelier régional organisé à Nairobi en septembre 2005, en collaboration avec le Secrétariat du NEPAD.

Les idées exprimées sont celles des auteurs et ne préjugent pas des positions de la FAO.

## **Accès à l'alimentation**

En Afrique subsaharienne, divers facteurs entravent l'accès des ménages à la nourriture : incapacité des pays à engendrer les ressources nécessaires pour l'importation de produits vivriers, niveau de pauvreté élevé et en constante augmentation (50% en 2003) dû à une dépendance excessive vis-à-vis de l'agriculture de subsistance, accès limité aux emplois non agricoles, développement timide des centres urbains et répartition faussée des revenus.

Par ailleurs, en raison de déficiences en matière d'infrastructures de transport et commerciales, les denrées n'atteignent pas ceux qui en ont le plus besoin ou bien leur parviennent à des prix extrêmement élevés. Dans pas moins de 17 pays de la région, la circulation des produits alimentaires a en outre été gênée par des conflits et la distribution alimentaire aurait même été utilisée, dans certains cas, pour s'assurer la soumission des populations.

## **L'importance de l'agriculture dans le développement économique, la lutte contre la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne**

Pour améliorer la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne, il faut non seulement une situation de croissance économique et des revenus plus élevés mais aussi des mesures immédiates pour assurer à ceux qui ont faim un accès adéquat à la nourriture, conformément à l'action sur deux fronts adoptée par les trois organisations ayant leur siège à Rome : l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Programme alimentaire mondial (PAM). Ainsi l'accès à l'alimentation par le biais de programmes sociaux peut donner aux plus vulnérables les moyens de mettre à profit les opportunités économiques qui découleraient des initiatives de développement.

Par ailleurs, pour réduire la pauvreté et la faim de la façon la plus directe possible, priorité doit être donnée à la croissance économique dans les secteurs où les pauvres travaillent, où les facteurs de production appartiennent aux plus démunis et aux personnes sous-alimentées, qui engendrent des produits consommés par ces populations et qui se développent dans les régions où elles vivent. L'agriculture remplit tous ces critères et a prouvé qu'elle était capable – en Afrique et ailleurs – d'assumer un rôle de chef de file dans les initiatives en faveur d'une croissance rapide et d'un développement économique de grande ampleur à moyen terme, en particulier dans les pays les moins avancés. Elle occupe une place de premier plan dans les économies des pays d'Afrique subsaharienne et constitue la principale source de recettes

d'exportation, sauf dans les pays riches en minerais et les pays développés (peu nombreux), et la première source d'emploi. Ce secteur s'est montré plus efficace sur le plan de la lutte contre la pauvreté que le secteur manufacturier ou celui des services. Il peut stimuler le développement d'activités rurales non agricoles rémunératrices pour les pauvres si l'on veille à ce que les plus riches n'en récoltent pas seuls les bénéfices. Enfin, l'agriculture peut également engendrer un surplus de capitaux, libérer de la main-d'œuvre pour d'autres secteurs et assurer un approvisionnement alimentaire stable à des prix abordables, contribuant ainsi à la compétitivité de l'économie dans son ensemble tout en agissant comme un stimulant puissant pour la demande de biens et de services d'autres secteurs.

Comme cela a été reconnu à différentes réunions au sommet, notamment au Sommet de l'Union africaine à Maputo en 2003, l'agriculture doit impérativement être, dans la plupart des pays africains et en particulier les plus pauvres, le secteur prioritaire pour la réalisation du premier des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui est de réduire la faim et la pauvreté, et contribuera largement à atteindre les autres objectifs du Millénaire. Pour être durable, le développement agricole doit toutefois être soutenu par des initiatives de développement plus larges en zone rurale et dans d'autres secteurs économiques.

## **Performance de l'agriculture en Afrique subsaharienne**

Malheureusement, la performance de l'agriculture en Afrique subsaharienne, marquée par des décennies de hauts et de bas, n'a pas été à la hauteur des espérances. Ces dernières années cependant, la croissance annuelle a atteint une moyenne de 3,9 %. Contrairement à l'idée largement répandue que la performance de l'agriculture aurait décliné après la mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel, les chiffres montrent que l'agriculture subsaharienne a enregistré à partir du milieu des années quatre-vingt une croissance supérieure de 1 % par rapport à la période comprise entre les indépendances et le lancement des programmes d'ajustement structurel. D'autres analyses seraient nécessaires pour mieux comprendre qui a bénéficié de cette progression et pourquoi celle-ci ne s'est pas traduite par une amélioration proportionnelle de la sécurité alimentaire. On constate en effet que cette évolution n'a pas vraiment permis d'améliorer la sécurité alimentaire ni de réduire la pauvreté.

Il n'en reste pas moins qu'au cours des dix dernières années, il a été possible de porter la

croissance agricole à un niveau supérieur au taux de croissance démographique à l'échelle de la région et à un niveau nettement supérieur dans quelques pays.

Cette progression est encourageante pour l'avenir car elle montre le potentiel de succès de l'agriculture en Afrique subsaharienne. La production de manioc, les exportations de fruits et légumes, la production et les exportations de thé, de même que la pêche se distinguent comme des secteurs ayant connu un succès indéniable. De plus, en termes de croissance, l'agriculture a produit, en moyenne, des résultats relativement meilleurs que le reste de l'économie subsaharienne. Ceci reflète une croissance décevante dans les secteurs industriels et de services en Afrique subsaharienne et suggère le fait que ceux-ci pourraient n'offrir, hormis dans le secteur minier, que des perspectives économiques globalement modestes, sur lesquelles on aurait probablement tort de baser le développement économique de manière exclusive.

## **Obstacles au développement de l'agriculture en Afrique subsaharienne**

De multiples difficultés ont entravé le développement de l'agriculture dans la région, mais il est réconfortant de constater que l'élimination ou l'atténuation de certains de ces obstacles permettra de libérer, du moins en partie, le vaste potentiel de croissance de l'agriculture africaine. Les troubles politiques et les conflits armés, principaux freins au développement agricole et à l'amélioration de la sécurité alimentaire, ont empêché les agriculteurs de produire, entraîné des déplacements de population, détruit les infrastructures et miné les campagnes. Une gouvernance médiocre, un manque d'intérêt des dirigeants pour le sort de la majorité de la population et la faiblesse des capacités institutionnelles ont également contribué à l'inefficacité de politiques incapables de relever les défis du développement agricole et rural.

D'autres problèmes comme la fuite des cerveaux, la mise en œuvre hâtive de réformes mal conçues et la tendance à privilégier les villes ont affecté une grande partie de l'Afrique subsaharienne. Dans les pays riches en

ressources minérales, les conditions macro-économiques ont également été défavorables à l'agriculture, mettant en péril sa compétitivité.

La croissance agricole peut provenir tant d'une expansion de la superficie cultivée, que d'une augmentation de la productivité ou d'une diversification au profit de produits à plus forte valeur ajoutée. Elle peut aussi être le résultat d'une réduction du gaspillage et des pertes post-récolte.

Dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, l'extension des terres cultivées est limitée par le manque d'accessibilité physique, l'insécurité de la propriété foncière, l'accès insuffisant à la traction animale et motorisée, ainsi que la disponibilité réduite de la main-d'œuvre du fait des migrations, de la concurrence de certaines activités non agricoles et de la propagation de maladies transmissibles comme le sida.

La productivité est restée faible en raison d'une sous-exploitation des ressources en eau, de l'utilisation réduite des engrais, du recours limité

à des pratiques améliorées de gestion de la fertilité du sol et de la faiblesse des services d'appui (recherche, vulgarisation, financement). Les sécheresses et autres fléaux périodiques, ainsi que l'augmentation des risques liés à ces phénomènes, ont découragé les investissements indispensables à l'accroissement de la productivité.

En outre, le dysfonctionnement et l'inefficacité des marchés (largement imputables à la fragilité du secteur privé dans la plupart des pays), le manque d'investissement dans les

infrastructures, les coûts de transport élevés, les déficiences des systèmes d'information et l'inadaptation du cadre réglementaire ont empêché une rémunération correcte des producteurs et les ont dissuadés – en réalité empêchés – d'investir et de se spécialiser dans des produits nouveaux et à haute valeur ajoutée. Les prix restent bas et extrêmement volatiles – et il n'existe pas de mécanismes pouvant aider à minimiser ou partager les risques supportés par les producteurs.

### **Nécessité d'un renforcement de l'appui public à l'agriculture**

Face à ces multiples contraintes, les réductions des budgets nationaux imposées par les programmes d'ajustement structurel ont davantage affecté l'agriculture que les autres secteurs : dans les 10 pays ayant fait l'objet d'une étude détaillée, la part de l'agriculture dans le budget de l'Etat, qui était de 5 % environ en 1990/91, est tombée à 3,5 % en 2001/02 – un niveau bien inférieur à l'objectif de 10 % fixé par les chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine (UA) dans la Déclaration de Maputo en juillet 2003.

Ces coupes budgétaires ont fortement ébranlé l'investissement public dans l'agriculture et la capacité des institutions publiques à fournir à ce secteur les biens publics dont il a tant besoin, particulièrement à un moment où les flux d'aide en faveur du développement agricole et rural s'amenuisent et s'orientent vers les pays les mieux lotis. Les petits agriculteurs et producteurs vivant dans des régions peu accessibles ont été les plus durement touchés.

On a le sentiment que les gouvernements et leurs partenaires du développement, pour des raisons qui leur sont propres, sont plus enclins à aider les plus riches et les plus performants et à abandonner à leur sort les moins nantis et les victimes de la faim. Les ressources publiques actuellement consacrées à l'agriculture sont insignifiantes par rapport aux besoins identifiés dans le cadre du Programme détaillé pour le

développement de l'agriculture africaine du NEPAD (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique), préparé par le Secrétariat du NEPAD avec l'aide de la FAO. Aujourd'hui, les pays développés accordent plus de ressources à l'aide alimentaire qu'au développement agricole et rural alors que les analyses indiquent que l'investissement de ces mêmes moyens dans l'agriculture aiderait à se passer dans une large mesure de l'aide alimentaire. Les gouvernements de certains pays développés semblent plus disposés à écouter des groupes de pression défendre les intérêts d'une minorité de producteurs de surplus agricoles lourdement subventionnés qu'à prendre les mesures efficaces qui permettraient d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Le désengagement de l'Etat suscite une vive inquiétude car l'examen des problèmes auxquels se heurte l'agriculture en Afrique subsaharienne montre que leur résolution exigera un soutien considérable de la part des gouvernements, à la fois en termes de ressources supplémentaires et de réforme des politiques. C'est ainsi qu'en Afrique subsaharienne, le capital et la productivité par travailleur agricole sont plus faibles que dans n'importe quelle autre région du monde.

## **Tirer les enseignements des réussites pour une plus grande efficacité des politiques de développement agricole**

Malgré des performances peu satisfaisantes et la myriade d'obstacles à surmonter, des succès existent, démontrant la capacité de l'agriculture subsaharienne à se développer. Ces succès, ainsi que d'autres obtenus ailleurs, révèlent tous l'importance d'une participation publique dans le développement agricole et rural à travers en particulier des politiques adéquates, des institutions appropriées, le développement des technologies, la mise en place d'infrastructures et le renforcement des ressources humaines.

Parmi les principaux ingrédients du succès figurent la stabilité politique et économique ainsi qu'un cadre politique et réglementaire favorable (notamment en matière de réforme agraire et de cadre juridique des contrats).

Les services publics (conseil techniques, formation des agriculteurs et recherche) jouent un rôle déterminant en tant qu'initiateurs du changement et du développement – même si avec le temps, certains de ces services pourront être progressivement confiés à des organisations de producteurs, comme le font déjà certains pays.

Ces informations qui soulignent la nécessité d'un engagement des pouvoirs publics n'ont pas été prises en compte par les décideurs, nationaux et internationaux, qui ont parfois fait de l'intervention de l'Etat l'ultime tabou : leur responsabilité à l'égard des victimes de la faim et de la pauvreté ne peut être oubliée.

Le changement technologique constitue souvent un déclencheur du développement, à condition que les marchés réagissent positivement et absorbent le surcroît de production. Pour cela, il faut généralement mettre en place des systèmes d'information sur les marchés, stimuler les industries agro-alimentaires et, dans tous les cas, disposer d'infrastructures

publiques, que ce soit au niveau de la production (aménagements irrigués, par exemple) ou des transports.

Cela suppose également la création d'organisations paysannes et d'organisations professionnelles regroupant d'autres opérateurs privés, l'apport d'un soutien à ces groupements ainsi que des mécanismes permettant de les consulter avant de prendre des décisions importantes, de manière à instaurer la confiance et la mobilisation indispensables à l'investissement.

Sur d'autres continents, l'expérience a montré que si l'apport de moyens financiers supplémentaires était important, les politiques, les institutions, la volonté politique et la mobilisation générale avaient au moins autant de poids (exemple : le Plan Marshall). La stabilisation des prix – autre tabou – est un important facteur d'encouragement pour l'investissement privé (comme en Asie) et contribue dans une large mesure à faire de l'agriculture un moteur de la croissance et la base d'une croissance économique solide et diversifiée. La stabilité macroéconomique peut également favoriser l'épargne (comme en Chine), tandis que le développement des ressources humaines, des sciences et des technologies est essentiel dans une perspective à plus long terme. L'investissement dans la recherche agricole s'est avéré bénéfique partout dans le monde.

Enfin et surtout, tout ceci ne peut se concrétiser que si les organisations publiques se montrent efficaces et si leur gestion repose sur la bonne gouvernance et des pratiques transparentes et responsables.

## Perspectives politiques

Quelle est l'étape suivante ? Quelles sont les réformes politiques et institutionnelles prioritaires qu'il faut mettre en œuvre ? Où investir en priorité les ressources disponibles ? Comment concevoir un développement agricole efficient et efficace ?

Les priorités doivent varier en fonction des situations spécifiques des pays – il n'y a pas de solution de type prêt-à-porter identique pour tous – mais on peut faire ici quelques suggestions applicables à l'ensemble de la région ou adaptées à certaines situations types rencontrées dans la région.

Cinq grandes priorités générales semblent essentielles pour l'ensemble de la région :

- Les gouvernements et leurs partenaires doivent mettre tout en œuvre pour résoudre les conflits armés, assurer la stabilité politique, empêcher de futurs conflits et adopter les meilleures pratiques de gouvernance.
- Les gouvernements, conformément à leurs engagements vis-à-vis tant des Objectifs du Millénaire pour le développement que du Droit à l'alimentation, doivent concevoir des stratégies et mettre en œuvre des programmes favorisant le développement d'activités rémunératrices et l'accès à la nourriture.
- Les gouvernements doivent redistribuer les ressources, d'une part en privilégiant les ministères responsables des secteurs productifs plutôt que ceux chargés des secteurs non productifs et, d'autre part, en accordant la priorité à la fourniture de biens publics dans l'intérêt de tous plutôt qu'à des subventions ne profitant qu'à quelques privilégiés. Ceci doit s'accompagner d'une amélioration de l'efficacité du secteur public et du recouvrement fiscal.
- Les organisations régionales doivent promouvoir la paix et la coopération entre les pays pour la réalisation de la sécurité alimentaire et identifier, formuler et recueillir des fonds pour des projets et programmes de développement agricole et rural aux niveaux régional et sous-régional.
- Les partenaires du développement doivent renforcer leur assistance aux pays d'Afrique subsaharienne les moins avancés et l'orienter en priorité vers des programmes qui favorisent l'accroissement et la stabilisation de la production agricole pour éviter de futures crises.

Des recommandations adaptées à des situations particulières doivent être formulées pour : (i) les pays en conflit ; (ii) les pays les moins avancés ; (iii) les pays avancés ; et (iv) les pays riches en ressources naturelles.

### *Pays en conflit ou sortant d'un conflit*

Il s'agit de pays où l'insécurité alimentaire a atteint une intensité extrême et causé d'importantes pertes en vies humaines. Ils abritent de grands groupes de personnes déplacées et sont souvent confrontés au problème de la démobilisation des soldats. La destruction des infrastructures physiques et sociales et la présence de mines antipersonnel atteignent généralement une telle ampleur qu'elles constituent des obstacles insurmontables au développement. Dans ces circonstances, quatre principaux domaines d'action prioritaires sont recommandés :

- Mesures immédiates pour assurer aux victimes de la faim ainsi qu'aux réfugiés en voie de réinstallation et aux soldats démobilisés : un accès adéquat à la

nourriture, notamment la distribution de denrées alimentaires aux groupes vulnérables ; la distribution d'outils agricoles et de bétail ; et le financement de la participation de la population aux activités de reconstruction.

- Déminage et remise en état/construction d'infrastructures rurales (routes et ponts, marchés et installations de stockage, aménagements irrigués).
- Mise en place de services ruraux de base (micro-crédit, vulgarisation, multiplication de semences, centres de services et formation) s'appuyant sur des organisations publiques légères et des

accords contractuels avec des ONG, la société civile et le secteur privé.

- Appui en faveur de la création d'organisations rurales.
- Mise en place d'un environnement institutionnel et politique approprié, de

conditions macroéconomiques et d'un système légal stables, d'un cadre politique et réglementaire favorable aux initiatives locales et privées, de systèmes statistiques et d'information sur les marchés et la sécurité alimentaire.

### *Pays les moins avancés*

En règle générale, ces pays ont un produit intérieur brut (PIB) par habitant inférieur à 750 dollars et leur agriculture représente plus de 25 % du PIB. La majorité des pays de la région appartiennent à cette catégorie et se caractérisent généralement par une très faible capacité institutionnelle, un secteur privé fragile et un dysfonctionnement des marchés.

Quatre domaines prioritaires ont été identifiés :

- Renforcement des capacités institutionnelles, et notamment : renforcement des organismes publics (structure, dotation en personnel et en autres ressources, gestion), participation accrue des parties prenantes à la prise de décision économique et à la décentralisation et passage progressif à une approche du développement fondée sur des programmes plutôt que des projets.
- Cadre politique, en particulier : régime foncier (sécurité et protection des droits) ; démarcation du rôle du secteur public, de la société civile et du secteur privé ;

normes techniques pour les produits agricoles ; règles pour la gestion durable des ressources naturelles ; mesures visant à limiter les effets perturbateurs éventuels des importations commerciales et de l'aide alimentaire ; stimulation des exportations ; participation accrue dans les négociations commerciales ; statistiques fiables et informations sur la sécurité alimentaire.

- Investissements publics (routes rurales, marchés et installations de stockage ; infrastructures des aménagements irrigués; mesures et recherche en matière d'amélioration des sols et de lutte contre l'érosion).
- Services publics (vulgarisation, financement rural, renforcement des capacités dans le domaine des activités commerciales, appui à la création d'organisations professionnelles, lutte contre les plantes et animaux nuisibles et les maladies, partenariat des secteurs public et privé pour la fourniture de services et d'intrants).

### *Pays riches en ressources naturelles*

La situation de ces pays se caractérise généralement par de nets déséquilibres macroéconomiques dus à l'écrasante domination des secteurs fondés sur les ressources naturelles (minier ou pétrolier, par exemple). Les exportations massives de ces secteurs engendrent des rentrées importantes de devises étrangères, ce qui donne souvent lieu à une surévaluation de la monnaie locale et rend l'agriculture et d'autres secteurs non compétitifs tant pour l'exportation que sur le marché intérieur. La croissance des secteurs fondés sur les ressources naturelles engendre donc la stagnation des autres secteurs. Ce type d'économie se distingue, dans la plupart des cas, par de fortes disparités de revenus, une

corruption généralisée et une grande vulnérabilité aux conflits.

Les recommandations pour les pays les moins avancés ou pour les pays sortant d'un conflit peuvent également s'appliquer aux pays riches en ressources naturelles.

Trois autres domaines prioritaires spécifiques ont été identifiés :

- Mesures macroéconomiques visant à réduire les déséquilibres (stérilisation de fonds, investissements publics dans les secteurs qui ne sont pas fondés sur les ressources naturelles).
- Investissements destinés à accroître la compétitivité de l'agriculture et des autres

### *Pays avancés*

Dans ces pays, caractérisés par un PIB relativement élevé (plus de 750 dollars par habitant), une économie diversifiée, un secteur privé dynamique et des marchés opérationnels, la progression vers le développement et la sécurité alimentaire doit s'appuyer sur deux principes fondamentaux : (i) renforcement du rôle du secteur privé et (ii) plus grande diversification de l'économie, ainsi que des mesures visant à assurer un impact positif sur la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire. Plus précisément, il est recommandé :

- de renforcer le rôle du secteur privé en réduisant le rôle du secteur public, en sous-traitant certaines fonctions publiques, en révisant le code d'investissement ou en en créant un s'il

secteurs non fondés sur les ressources naturelles et à assurer la stabilité et la cohésion sociales.

- Mise en place de mécanismes de protection pour les groupes vulnérables afin d'éradiquer rapidement l'insécurité alimentaire et la sous-alimentation.

n'en existe pas dans le but de protéger les investisseurs privés et de simplifier les procédures et règlements régissant la création d'entreprises, en développant les services financiers privés et le partenariat public-privé pour financer les biens publics ;

- d'encourager la diversification économique à travers la recherche sur les exportations non conventionnelles, la promotion à l'étranger des produits nationaux et des opportunités d'investissement nationales, la collecte d'informations sur les marchés mondiaux, le développement de possibilités d'exportation et de partenariat et l'investissement dans les installations portuaires et aéroportuaires.

Ces recommandations ont été examinées lors d'un atelier régional à Nairobi en Septembre 2005, auxquels ont été conviés de hauts responsables politiques. Il est recommandé qu'elles soient progressivement intégrées par les pays à leurs propres stratégies et politiques de développement agricole et de sécurité alimentaire et intégralement incorporées dans les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) actuellement révisés dans plusieurs pays, où elles devraient bénéficier de la plus haute priorité. Il est également à souhaiter que les arguments et les idées avancés ici seront repris, après adaptation au contexte local, dans les Cadres de dépenses à moyen terme (CDMT) élaborés dans les pays d'Afrique subsaharienne et que les budgets nationaux mobiliseront progressivement des crédits supplémentaires pour le développement agricole et rural en les affectant aux priorités définies ici.

Réalisé en partenariat avec :

